

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 JUILLET 2021

Nombre de Conseillers : 45
En exercice : 45
Présents : 29
Pouvoirs : 11
Votants : 40

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 01/07/2021

Le 8 juillet 2021, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Carole DEMANGE, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Brigitte KLEIN, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX (Pouvoir Marc PECHOUX), Emilie BERTHOLON (Pouvoir Stéphane BERTHOMIEU), Fabien BIHLER (Pouvoir Stéphane BERTHOMIEU), Jean-François CHANTELOUBE (Pouvoir Michèle NUGUET), Patrick CHARRONDIÈRE (Pouvoir Amina LEGHNIDER, absente), Anne-Marie DEGUEURCE, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY (Pouvoir Jacques CORMORECHE), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN), Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Vincent LAUTIER (Pouvoir Nathalie TISSERAND), Patrick NABETH (Pouvoir Yves DUMOULIN), Amina LEGHNIDER, Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN), David POMMIER (Pouvoir Michèle NUGUET),

Secrétaire de séance : Armand CHAUMONT.

OBJET : MOBILITES DURABLES – Semaine Européenne de la Mobilité du 16 au 22 septembre 2021 – Gratuité du réseau de transports Saônibus et des locations de vélos Saônibike

M. Richard SIMMINI, Vice-Président en charge des mobilités durables, expose que depuis 2015, la CCDSV participe au Challenge Mobilité, organisé par la Région Auvergne - Rhône Alpes et l'ADEME, en direction des entreprises, des administrations et des associations d'Auvergne-Rhône Alpes.

L'objectif du challenge qui se déroule dans les 12 Départements de la Région est de promouvoir l'ensemble des mobilités alternatives à la voiture individuelle, pour initier des comportements vertueux en matière d'environnement et de mobilité.

La Semaine Européenne de la Mobilité (SEM) repose sur un appel à projets, Europeanmobilityweek, lancé en 2002 par la Commission européenne à destination des collectivités pour leur permettre de valoriser des initiatives et solutions de transport alternatives à la voiture individuelle : développement de modes de transport durables, aménagement de plans de déplacements doux.

Le ministère de la Transition écologique et solidaire relaie l'appel européen pour favoriser l'action des collectivités territoriales, associations, entreprises et écoles qui souhaitent s'investir dans la mobilité durable.

La semaine se déroule chaque année du 16 au 22 septembre, incluant le week-end des journées européennes du patrimoine pour lesquelles une action spécifique pourrait être proposée.

Pour participer à la SEM, il est nécessaire, **pour les collectivités**, de remplir au moins un critère sur les trois préconisés par la Commission : organiser une semaine d'actions consacrée à la mobilité durable selon le thème, lancer et promouvoir durant la semaine une action pérenne consacrée à la mobilité durable, organiser une journée sans voiture.

Seules les villes qui s'engagent à respecter les trois critères ci-dessus seront éligibles pour les prix de la Semaine européenne de la mobilité.

Il est proposé que la CCDSV s'inscrive à cette 20^{ème} édition de la semaine européenne de la mobilité en tant qu'employeur et en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité pour encourager et fédérer un maximum d'employeurs publics et privés du territoire avec les moyens suivants :

- Courrier aux employeurs proposant aux auto-solistes réguliers de tester au moins une fois dans l'année un mode alternatif à la voiture et les inviter à renouveler cette expérience.
- Communication auprès des salariés sur les solutions possibles pour les trajets domicile-travail.
- Valorisation des établissements et des salariés aux pratiques vertueuses.
- Réalisation d'animations – type café croissants – dans les gares desservies par Saônibus et dans des entreprises participantes.
- Gratuité du réseau Saônibus et des locations de vélos, du 16 au 22 septembre 2021.

Il est précisé que le coût de la gratuité du réseau Saônibus (manque à gagner de la vente de titres de transports) pour la semaine européenne de la mobilité est évalué à 500 € environ.

Vu l'avis favorable de la commission mobilités réunie le 17 mai 2021.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 24/06/2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, décide à l'unanimité :

- ✓ **DE DECIDER** de s'engager dans la Semaine Européenne de la Mobilité du 16 au 22 septembre 2021 ;
- ✓ **D'APPROUVER** la gratuité du réseau Saônibus et des locations Saônibike du 16 au 22 septembre 2021.

A Trévoux, le 08/07/2021.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **09 JUIL. 2021**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-2021.0708-2021C138-MD
Affichage le : **09 JUIL. 2021**

Le Président,
Marc PECHOUX

